

1 CAMION PAR FLUX



- Ordures ménagères
- Déchets recyclables
- Déchets alimentaires
- Déchets de jardin
- Collecte spéciale sapin de Noël

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1	D	M	M	S	L	J
2	L	J	J	D	M	V
3	M	V	V	L	M	S
4	M	S	S	M	J	D
5	J	● D	D	M	○ V	L
6	V	L	L	○ J	S	M
7	● S	M	○ M	V	D	M
8	D	M	M	S	L	J
9	L	J	J	D	M	V
10	M	V	V	L	M	S
11	M	S	S	M	J	D
12	J	D	D	M	○ V	L
13	V	○ L	L	○ J	S	M
14	S	M	M	V	D	M
15	○ D	M	○ M	S	L	J
16	L	J	J	D	M	V
17	M	V	V	L	M	S
18	M	S	S	M	J	D
19	J	D	D	M	● V	L
20	V	● L	L	● J	S	M
21	● S	M	● M	V	D	M
22	D	M	M	S	L	J
23	L	J	J	D	M	V
24	M	V	V	L	M	S
25	M	S	S	M	J	D
26	J	D	D	M	○ V	L
27	V	○ L	L	○ J	○ S	M
28	○ S	M	○ M	V	D	M
29	D			S	L	J
30	L			D	M	V
31	M				M	

Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

Congés scolaires *
*Sous réserve d'éventuels changements de l'éducation nationale

○ Nouvelle lune
● Premier quartier
○ Pleine lune
● Dernier quartier

☎ 03 44 62 46 60

Retrouvez toutes ces informations sur le site

www.aireauvert.fr

LA COLLECTE de vos déchets

Pour faciliter le travail des agents :

Bacs à présenter la veille au soir avec la poignée côté rue.

Collecte des jours fériés maintenue SAUF le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.



ORDURES MÉNAGÈRES
Collecte une fois tous les 15 jours

- ▶ Les **sacs présentés en dehors des poubelles ne sont pas collectés** (sauf les sacs rouges logotés CCAC prévus à cet effet).
- ▶ Le **couvercle doit être fermé**, les poubelles débordantes ne sont pas collectées.



DÉCHETS RECYCLABLES
Collecte une fois par semaine

- ▶ Les **déchets recyclables doivent être déposés en vrac dans la poubelle** et non dans un sac en plastique opaque qui empêcherait le contrôle de la qualité du tri.



DÉCHETS ALIMENTAIRES
Collecte une fois par semaine

- ▶ Les déchets alimentaires sont à déposer dans un **sac biodégradable transparent** ou en vrac, dans le bac ou dans un point d'apport volontaire (*conditions d'accès sur le site internet*).



DÉCHETS DE JARDIN
Collecte une fois tous les 15 jours

- ▶ **Forfait payant** pour les déchets de jardin **d'avril à mi-décembre**.
- ▶ **Seuls les bacs pucés de 120L ou 240L de la CCAC sont collectés.** Tout autre contenant ou déchets verts déposés au sol, ne sont pas collectés.



COLLECTE SPÉCIALE SAPIN DE NOËL EN JANVIER accessible à TOUS avec ou sans abonnement déchets verts (sans autres déchets supplémentaires)

- ▶ Les sapins doivent être déposés à même le trottoir, **sans sac à sapin, sans flocage et sans décoration**.

1 CAMION PAR FLUX



- Ordures ménagères
- Déchets recyclables
- Déchets alimentaires
- Déchets de jardin
- Collecte spéciale sapin de Noël

JUILLET

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	● ◆
6	J	
7	V	■
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	● ◆ ●
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	●
18	M	
19	M	● ◆
20	J	
21	V	■
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	● ◆ ●
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

AOÛT

1	M	○
2	M	● ◆
3	J	
4	V	■
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	●
9	M	● ◆ ●
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	● ◆
17	J	
18	V	■
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	● ◆ ●
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	● ◆
31	J	

SEPTEMBRE

1	V	■
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	● ◆ ●
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	● ◆
14	J	
15	V	■
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	● ◆ ●
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	● ◆
28	J	
29	V	■
30	S	

OCTOBRE

1	D	
2	L	
3	M	
4	M	● ◆ ●
5	J	
6	V	■
7	S	
8	D	
9	L	
10	M	
11	M	● ◆
12	J	
13	V	■
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	● ◆ ●
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	● ◆
26	J	
27	V	■
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

NOVEMBRE

1	M	● ◆ ●
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	
7	M	
8	M	● ◆
9	J	
10	V	■
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	● ◆ ●
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	● ◆
23	J	
24	V	■
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	● ◆ ●
30	J	

DÉCEMBRE

1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	● ◆
6	M	● ◆
7	J	
8	V	■
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	● ◆ ●
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	● ◆
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	● ◆ ●
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

INFORMATIONS pratiques



DÉCHETS ALIMENTAIRES :
(Restes de repas, poissons, viandes, carcasses, épiluchures...)

► **SORTIR LA POUCELLE TOUTES LES SEMAINES** même avec peu de sacs dedans et la rafraîchir.

- **Toujours maintenir le couvercle fermé** après avoir déposé le sac biodégradable ou vos déchets en vrac, dans le bac.
- **Ne pas présenter le bio-seau à la collecte.** L'utiliser en cuisine pour le stockage temporaire de vos déchets.
- **Ne pas trop remplir le sac biodégradable transparent,** et le fermer hermétiquement.
- **Couper en morceaux les aliments** pour optimiser de la place dans le bac.



DÉCHETS DE JARDIN

► **Forfait payant pour les déchets de jardin**
1 bac = 1 forfait.

Ne concerne que les foyers ayant souscrit au service.

► **Service proposé d'avril à la mi-décembre**

► **Bacs de 120L à 240L** pucés mis à disposition du foyer.

ET AUSSI ...

► **BORNES À DÉCHETS ALIMENTAIRES :** liste des conteneurs sur www.aireauvert.fr

► **BORNES À VERRE :** liste des conteneurs sur www.aireauvert.fr

► **ENCOMBRANTS (GROS OBJETS) :** prise de RDV en ligne sur www.aireauvert.fr ou au **0 800 001 098**

► **Déchetteries :** accès gratuit sur présentation de la carte. Horaires, jours d'ouverture et demande de carte sur www.smdoise.fr